

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - MAI 2014



## DRONES ET SÉCURITÉ PRIVÉE : UNE PREMIÈRE

### LE SNES ET LA FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DU DRONE CIVIL SIGNENT UNE CONVENTION NATIONALE DE PARTENARIAT

Le 16 mai 2014, Levallois Perret

**Michel Ferrero, Président du SNES et Emmanuel de Maistre, Président de la FPDC, représentants des deux organisations leader de leur univers respectif, ont signé le 16 mai 2014 la toute première Convention nationale de partenariat existant dans le domaine des drones à usage civil.**



L'objectif du SNES et de la FPDC est tout d'abord d'aider et d'accompagner leurs adhérents respectifs à s'inscrire de manière professionnelle dans le développement annoncé des drones civils à usage de prestations de surveillance et sécurité privée.

Alors que les applications potentielles des drones civils à des fins de sécurité et de prévention émergent et semblent prometteuses à court terme, il était urgent de constituer **une plate-forme nationale d'échanges d'information et d'expériences mutuelles entre les prestataires de sécurité et les spécialistes des drones : constructeurs et opérateurs.**

L'ambition des deux organisations signataires est d'inscrire résolument cette démarche partenariale innovante dans le strict respect du cadre réglementaire de sécurité privée et de celui de l'aviation civile en matière de survol.

Ensemble, les deux organisations soucieuses notamment du respect de la vie privée entendent favoriser, tant que faire se peut, l'évolution et l'adaptation de la législation française et européenne afin de faciliter l'intégration de ces nouvelles technologies au service de la sécurité générale, dont les entreprises de sécurité privée sont un acteur essentiel.

« *L'élaboration de bonnes pratiques tant professionnelles que techniques pour les « dronistes » comme pour les prestataires de sécurité privée passe par une connaissance réciproque étroite qui va résulter progressivement de cette convention* » souligne Michel Ferrero.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - MAI 2014

« Rien de mieux que la rencontre de deux expertises pour favoriser l'envol d'une nouvelle technologie et pour aider à l'émergence maîtrisée d'un nouveau marché pour les deux parties, dans l'intérêt des clients finaux » renchérit Emmanuel de Maistre.

**Premier acte de ce partenariat, la FPDC participera au prochain Congrès National de la Sécurité Privée qu'organise le SNES les 19 et 20 juin prochain à Annecy.** Outre une démonstration de vol, cette première collaboration va permettre aux 200 congressistes prestataires de sécurité privée membres du SNES de prendre les premiers contacts utiles avec la Fédération dont les 200 membres sont présents partout en France.

Suivi au SNES par Benamar Bahlil, administrateur et l'un des animateurs du « **Collège Métier Hommes & Technologies** », ce nouveau chantier spécifique consacré aux drones civils s'inscrit plus largement dans une stratégie ambitieuse du SNES visant à valoriser et développer les différentes expertises métiers de la surveillance humaine, notamment technologiques, mises en œuvre par les prestataires de sécurité privée et rassemblées au sein de la « **Fédération SNES Multi-Métiers des Activités Privées de Sécurité** ».

Suivie à la FPDC par Stéphane Morelli, secrétaire, la relation avec le SNES a pour but de favoriser l'arrivée l'intégration d'une nouvelle culture, et de nouveaux métiers, au sein de la jeune profession des dronistes. Ces actions permettront aux membres de la FPDC d'avoir plus facilement accès au marché de la sécurité privée.

« En tant que prestataires, nous nous devons d'apporter à nos clients publics et privés des solutions innovantes et performantes, accessibles aux sociétés qui savent se montrer agiles et réactives. Le SNES et la FPDC sont là pour les aider, en faisant preuve d'anticipation et en mettant en œuvre un partenariat exemplaire qui touchera autant au cadre réglementaire, à la déontologie qu'à la pratique et à la compétence des opérateurs. Chacun y gagnera en crédibilité » concluent les présidents des deux associations.

Syndicat National des Entreprises de Sécurité  
Michel FERRERO,  
Président

Fédération Professionnelle du Drone Civil  
Emmanuel De Maistre,  
Président



**Le SNES, 1ère organisation patronale représentative de la surveillance humaine avec plus de 200 entreprises adhérentes, occupant 45 000 salariés.**

### LES 10 COLLEGES METIERS DU SNES

- Incendie
- Mobile
- Maritime
- Distribution
- Télésurveillance
- Hommes & Technos
- Événementiel
- Formation
- Médiation
- Conseil et audit



**La FPDC, 1ère organisation professionnelle, rassemble plus de 200 membres constructeurs et opérateurs**

### Fédération Professionnelle du Drone Civil

16, rue de la Comète - 75007 Paris  
Tél. : +33 6 63 29 38 24 - Fax : +33 1 84 16 52 01  
demaistre@federation-drone.org  
www.federation-drone.org